Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

VISION SUR LE LAC

Octobre 2011

PARC DE ROULI-ROULANT
page 4

COLLECTE DE SANG DE LA MAIRESSE
page 5

CONFÉRENCES D'AUTOMNE
page 9

www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Mot de la MAIRESSE

CHÈRES CONCITOYENNES,
CHERS CONCITOYENS,

Vous avez sans doute remarqué que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a procédé à l'installation de panneaux routiers invitant les automobilistes à ralentir dans les secteurs résidentiels. Cette campagne, lancée sous le slogan « Vas-y mollo », rappelle l'importance de respecter les limites de vitesse sur notre réseau routier, où l'on retrouve nombre de piétons, de cyclistes et d'enfants.

Outre cet effort de sensibilisation, les policières et policiers demeurent présents pour prévenir toute contravention au Code de la sécurité routière. J'en profite pour vous demander de redoubler de prudence le 31 octobre prochain à l'occasion de l'Halloween, alors que des centaines d'enfants sillonneront nos rues.

Dans un autre ordre d'idées, je vous invite à participer en grand nombre à la collecte annuelle des résidus domestiques dangereux (RDD), le 15 octobre prochain, au garage municipal. À cette occasion, vous pourrez non seulement vous débarrasser de vos RDD en toute sécurité, mais aussi en profiter pour faire déchiqueter vos documents personnels périmés. Vous trouverez plus de détails dans cette édition de *Vision sur le Lac*.

Sur ce, je vous souhaite une excellente lecture… et un magnifique automne!

La mairesse,

Me Sonia Paulus

Déjeuner de la MAIRESSE

Le prochain Déjeuner de la mairesse se tiendra le 12 novembre prochain, soit le deuxième samedi du mois. Joignez-vous à vos concitoyens qui, comme vous, souhaitent s'exprimer, poser des questions, aborder un sujet qui leur tient à cœur, ou encore faire une suggestion.

Veuillez confirmer votre présence en communiquant avec l'adjointe à la direction générale, au 450 472-7310, poste 144.

Votre CONSEIL

Me Sonia Paulus
Mairesse

- MRC de Deux-Montagnes
- Conférence régionale des élus des Laurentides
- Comité d'action et de protection de la sablière
- Office municipal d'habitation
- Responsable de *Vision sur le Lac*

François Robillard
District 1

- Comité consultatif d'urbanisme
- Services communautaires
- Administrateur au Forum jeunesse des Laurentides
- Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
- Comité des incendies

Jean-Guy Lajeunesse
District 2

- Centre local de développement
- Centre de tri Tricentris
- Comité de la famille
- Comité des travaux publics

Yves Legault
District 3

- Comité de la sécurité publique
- Conseil intermunicipal de transport des Laurentides
- Comité des finances et administration
- Office municipal d'habitation
- Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
- Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
- Comité des incendies
- Comité de circulation
- Pavillon de la jeunesse

André Bessette
District 4

- Comité de la sécurité publique
- Comité des finances et administration
- Comité des travaux publics
- Comité de circulation

Annie-Claude Lacombe
District 5

- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité d'action et de protection de la sablière
- Services communautaires
- Pavillon de la jeunesse
- Comité de la famille

François Racine
District 6

- Comité sur les mesures d'urgence et la sécurité civile
- Comité de circulation

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu à 20 h, les 9 novembre et 14 décembre 2011, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

DERNIER VERSEMENT DE TAXES MUNICIPALES

Nous vous rappelons que vous devez effectuer votre dernier versement de taxes municipales au plus tard le 1er novembre 2011. Pour information : 450 472-7310, poste 100, ou www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

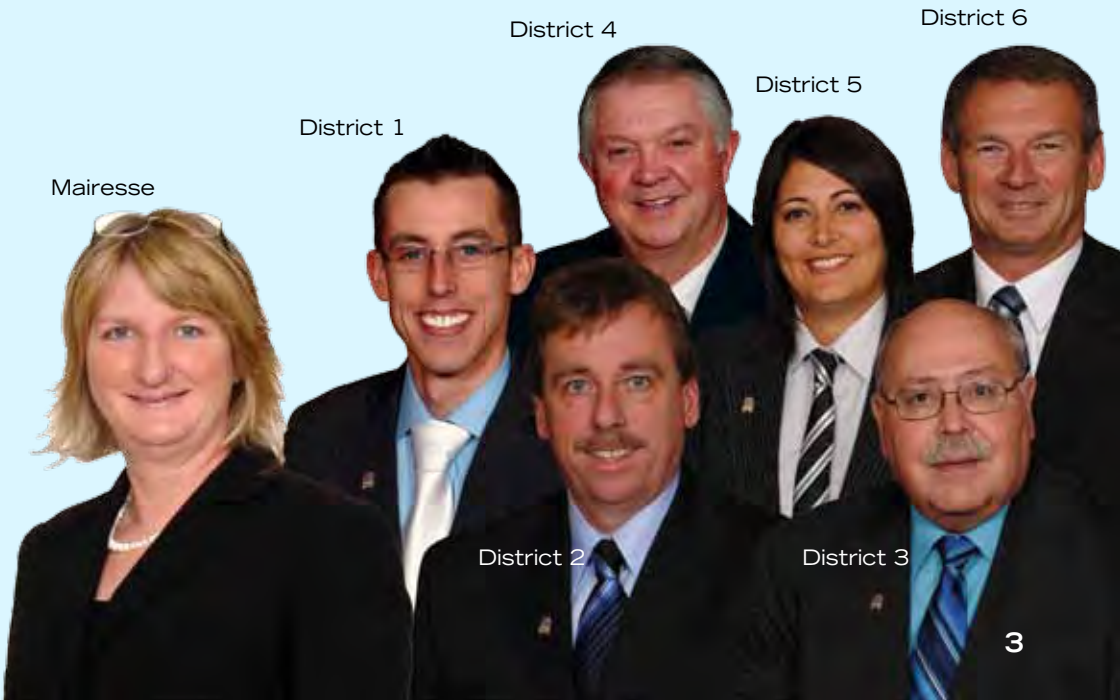

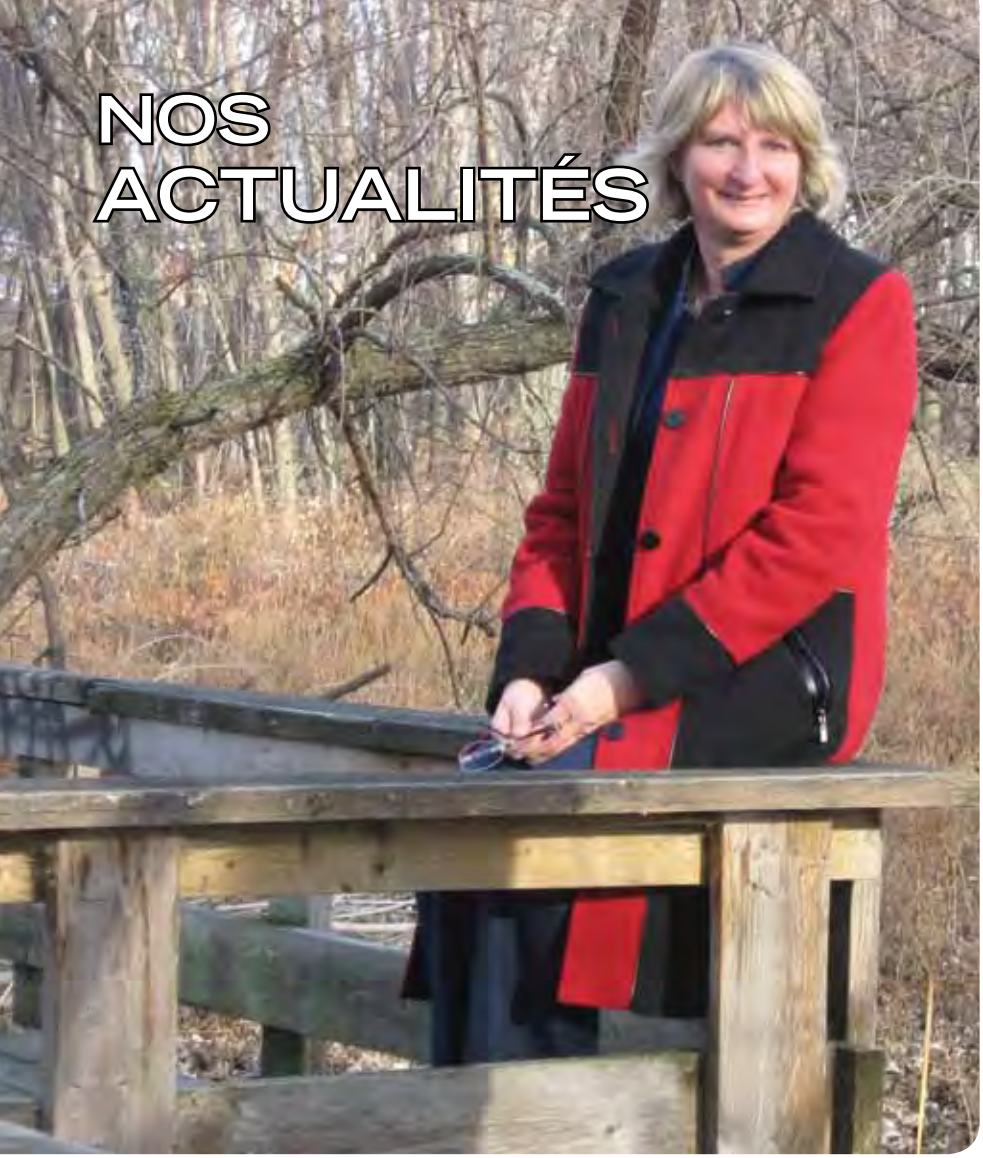

COLLECTE DE SANG DE LA MAIRESSE

Cette année encore, je vous invite à faire un don de vie lors de ma collecte annuelle de sang, le vendredi 11 novembre prochain, de 13 h 30 à 19 h 30. Héma-Québec sera sur place pour vous accueillir et s'assurer que tout se déroule efficacement.

Une personne a besoin de sang toutes les 80 secondes au Québec. Le maintien de la réserve collective de sang repose entièrement sur la générosité des gens qui, comme vous, se soucient de partager ce don inestimable, la santé. Malheureusement, seulement 3 % des Québécois admissibles font un don de sang.

Donnez du sang. Donnez la vie.
Répondez en grand nombre à cet appel!

PROGRAMME DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE COUCHES RÉUTILISABLES

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac encourage l'utilisation des couches réutilisables, en accordant aux familles qui résident sur son territoire une aide financière pour l'achat de ce type de couches. Les nouveaux parents qui optent pour les couches réutilisables – et qui contribuent ainsi à la protection de l'environnement – recevront un remboursement de 150 $ pour l'achat d'une valeur de 200 $ et plus de couches, sur présentation d'une preuve d'achat. Notez que ce programme se limite à un remboursement de couches réutilisables par enfant, par année.

Ce programme s'adresse aux parents d'enfants de 18 mois ou moins résidant sur une base permanente à Sainte-Marthe-sur-le-lac et qui étaient également résidents au moment de l'achat. Le programme a été lancé le 1er janvier 2011. Toutefois, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac rembourse rétroactivement les familles qui ont recours à cette solution écologique depuis le 1er septembre 2010; on doit, dans ce cas, présenter ses preuves d'achat originales. Pour demander une aide financière, il suffit de télécharger le formulaire qui se trouve sous l'onglet « Services aux citoyens » du site Internet, à l'adresse www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca, et se présenter à l'hôtel de ville avec les documents requis.

PARC DE ROULI-ROULANT

Depuis quelques semaines, le nouveau parc de rouli-roulant est prêt, et les jeunes se sont empressés de l'utiliser. Nous tenons à souligner l'excellent travail des employés du Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire, qui ont travaillé avec acharnement pour offrir aux Marthelacquois et Marthelacquoises l'un des plus beaux parcs de rouli-roulant de la région.

Notez que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et son personnel se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident découlant de l'utilisation du parc de rouli-roulant.

À ce sujet, il est important de vous rappeler les règlements qui s'appliquent à la pratique de cette activité :

- le port du casque protecteur est obligatoire;
- le port des protège-coudes, des protège-genoux, des protège-poignets et des chaussures antidérapantes est fortement recommandé;
- il est strictement interdit d'utiliser les équipements en dehors des heures d'ouverture du parc municipal;
- il est strictement interdit d'être en possession de drogue ou d'alcool dans le parc et, à plus forte raison, d'en consommer (les contrevenants sont passibles d'une amende et d'une expulsion);
- il est important de pratiquer l'activité en toute sécurité, pour soi et pour les autres utilisateurs.

CODE DE VIE :

- le respect des participants, des règlements et des équipements est de mise en tout temps;
- aucune violence physique ou verbale ne sera tolérée;
- les participants doivent se conformer aux directives sous peine d'expulsion.

La Frayère

UNE OASIS DE PAIX AU COEUR DE NOTRE TERRITOIRE

Au sud de la 23e avenue, ce milieu inondable, d'une superficie de neuf hectares lors de la crue des eaux, est désigné sous l'appellation de « la Frayère ». Des inventaires ichtyologiques récents ont démontré que le site est toujours utilisé comme lieu de reproduction par certaines espèces de poissons, dont le grand brochet, la perchaude et la barbotte brune. Ce milieu est également fréquenté par différentes espèces de tortues et de canards barboteurs, ainsi que par des amphibiens et de nombreuses espèces d'oiseaux.

Les habitats riverains et les aires humides comptent parmi les milieux les plus productifs, et la baie de Sainte-Marthe-sur-le-Lac appartient aux rares habitats de ce type qui existent encore sur la rive nord du lac des Deux-Montagnes.

Depuis plusieurs années, ce site exceptionnel fait l'objet d'interventions d'aménagement visant à le rendre accessible à la population. On a procédé à la consolidation d'un trottoir de bois sur pilotis et à l'installation de deux abris d'observation. On a également mis la touche finale à un aménagement faunique expérimental, du type régulateur de niveau d'eau, qui favorisera une meilleure productivité du site et réduira la mortalité chez les poissons venus frayer.

Dans le cadre de sa politique de protection des espaces verts et autres sites naturels de son territoire, la Ville entend poursuivre le développement de la Frayère, ce joyau important du patrimoine marthelacquois.

Il y a des gens très intéressants à Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Jean-Claude Charbonneau est de ceux-là!

Résident de notre ville depuis 2005, M. Charbonneau est un passionné d'ornithologie et de photographie. Il a d'ailleurs publié un livre dans lequel on peut admirer les photos d'oiseaux magnifiques qu'il a observés et photographiés dans le parc de La Frayère, au bout de la 23e Avenue, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Ce livre présente plus de 140 espèces, observées au fil des saisons. M. Charbonneau y relate ses expériences et nous fait part de ses réflexions. Il s'est même fait des amis aussi passionnés que lui, avec lesquels il peut échanger des idées sur la faune, la flore et les divers habitats (marécage, plage, digue, ruisseau, etc.) du parc de La Frayère.

Notez que la bibliothèque possède deux exemplaires du livre de M. Charbonneau. Venez réserver le vôtre sans tarder.

Crédit photo : Jean-Claude Charbonneau

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

PROGRAMME D'ACTIVITÉS HIVERNALES

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire est en train de vous concocter un programme d'activités attrayantes et divertissantes pour la saison « hiver 2012 ». Ne manquez pas la programmation des activités de loisir dans le prochain numéro de *Vision sur le lac*, en novembre prochain.

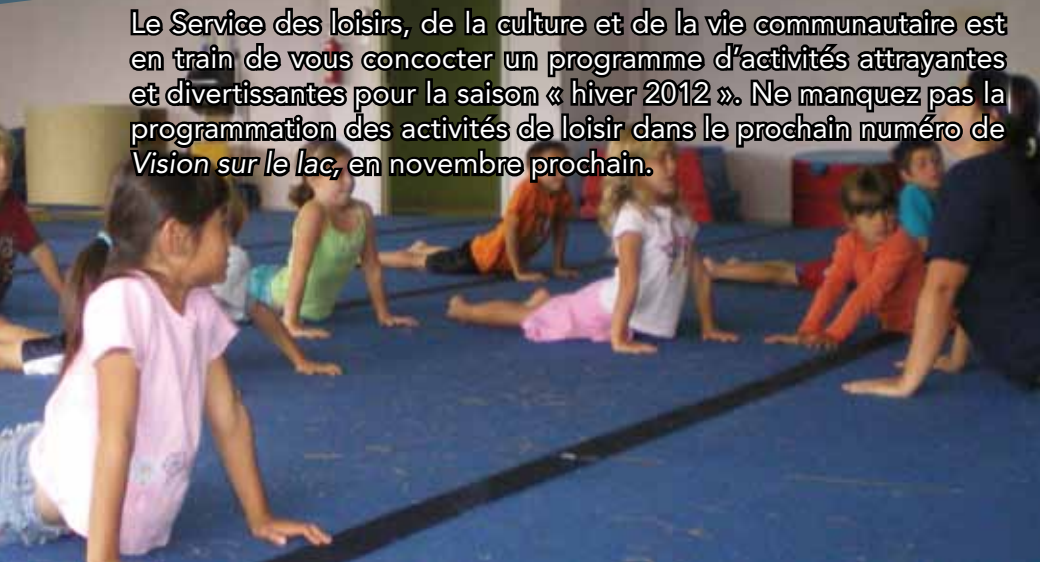

FORMATION GRATUITE DE RCR

Pour la 3e année consécutive, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac offre à la population une formation gratuite sur la réanimation cardiorespiratoire et l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé. Animée par un instructeur qualifié, cette formation sera donnée le 5 novembre prochain, de 8 h 30 à 12 h 30, au Centre communautaire, au 99, rue de la Mairie.

La formation permettra aux participants de connaître les signes et les symptômes des maladies cardiorespiratoires, d'apprendre comment réagir en situation d'urgence et de maîtriser les techniques de désobstruction des voies respiratoires et du massage cardiaque chez le bébé, l'enfant et l'adulte.

Afin de pratiquer différentes manœuvres, des mannequins d'exercice seront fournis aux participants.

Un manuel d'instruction et une carte de certification seront également remis à chacun. Les citoyens qui veulent suivre cette formation ont jusqu'au 28 octobre, à 13 h, pour s'inscrire. La carte du citoyen valide est requise au moment de l'inscription. Le nombre de places est limité, et l'âge minimum pour participer au cours est de 14 ans.

Pour renseignements et inscription, composez le 450 472-7310, poste 145.

CONFÉRENCES D'AUTOMNE

JEUDI 20 OCTOBRE 2011, À 19 H – ADULTES

Tous savent qu'être actif physiquement est la clé du succès en prévention et en récupération d'une meilleure qualité de vie. Un seul problème : la motivation.

Gilles Roussil, athlète, instructeur, organisateur de rencontres sportives et motivateur fait la promotion de la santé par l'activité physique. Il offre une conférence vous permettant de bonifier votre estime de vous-même et votre qualité de vie en général. Un rendez-vous à ne pas manquer!

JEUDI 17 NOVEMBRE 2011 À 19 H – ADULTES

Des outils infaillibles pour créer l'hamonie en famille

Mère de six enfants, auteure pour la jeunesse, Marie Roberge a eu la chance, en 2001, de rencontrer une vingtaine de graffiteurs montréalais, connus ou non, tous illégaux. Sa recherche, de laquelle est née l'essai *L'art sous les bombes*, lui a permis d'en connaitre davantage sur les problèmes de communication entre les jeunes et l'autorité, à l'école et ailleurs.

Pris entre l'arbre et l'écorce, les parents sont souvent perdus, ne sachant plus qui écouter, leur enfant qui grandit ou l'autorité en place. Marie Roberge vous offre un moment de réflexion et de partage. Au terme de la conférence, vous repartirez avec des outils personnalisés qui vous permettront de rétablir ou de maintenir le contact avec votre jeune.

Les conférences sont gratuites, et elles ont lieu au Centre communautaire (99, rue de la Mairie). La carte du citoyen est requise et la réservation est obligatoire.
Réservations (places limitées) : 450 974-7111, poste 101.

EN AVANT, MARCHE!

En marchant 30 minutes par jour, vous diminuez de 30 % à 40 % vos risques de développer un cancer. Vous prévenez aussi les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2 ainsi que plusieurs autres maladies chroniques. Saisissez toutes les occasions possibles d'introduire la marche dans votre quotidien, que ce soit durant les pauses ou sur l'heure du dîner, au travail, ou encore après le souper ou au tout début de la journée. Au Club de marche de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, nous vous invitons à profiter de l'air frais de l'automne pour mettre le bout du nez dehors, en vous joignant à nous tous les jeudis, de 19 h à 20 h, au Centre communautaire. En cas de pluie, l'activité est annulée.

Pour plus de détails, communiquez avec Mme Gisèle Marion, au 450 472-7310, poste 146.

RAPPELS IMPORTANTS

COLLECTE DES GROS REBUTS

Les petits meubles, sacs en surplus, matelas ou autres menus objets seront ramassés le troisième mercredi de chaque mois. Nous vous rappelons que les branches, les morceaux de bois, les planchers, les débris de rénovation ou de construction ne sont pas ramassés lors de ces collectes, et ne peuvent donc pas être déposés dans les bacs.

COLLECTE DES FEUILLES MORTES

La collecte spéciale de feuilles mortes aura lieu les 24 et 31 octobre, ainsi que les 7, 14 et 21 novembre 2011. Utilisez des sacs à ordures orange ou transparents, et placez-les en bordure de la rue la veille ou avant 7 h le jour de la collecte. Ne mettez pas les feuilles mortes dans les bacs. Vous pouvez également disposer des feuilles mortes au garage municipal durant les heures régulières d'ouverture. Un emplacement est réservé à cette fin.

STATIONNEMENT EN PÉRIODE HIVERNALE

Du 15 novembre au 15 avril, il est interdit de stationner son véhicule dans les rues, et ce, de minuit à 7 h. Aussi, la Ville fait appel à la collaboration des citoyens en leur demandant d'éviter de stationner leur voiture dans les rues tant que celles-ci n'auront pas été dégagées par l'entrepreneur mandaté par la Ville.

Pour plus de renseignements sur les opérations de déneigement et sur les mesures à suivre pour faciliter le travail de nos équipes, communiquez avec le Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire, au 450 623-5798, ou visitez notre site Internet, le www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

COUPE D'ARBRES

Il est interdit de couper un arbre qui se trouve sur votre terrain ou sur un terrain qui appartient à la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac sans d'abord vous procurer un certificat d'autorisation au coût de 5 $ auprès du Service de l'urbanisme. Le règlement relatif à la protection et à la plantation d'arbres prévoit des dispositions pénales pour ceux qui abattent un arbre sans certificat d'autorisation. Vous pourriez être passible d'une amende minimale de 500 $, pouvant atteindre 5 000 $.

COLLECTE DES RDD ET DÉCHIQUETAGE DE DOCUMENTS PERSONNELS

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac invite ses citoyennes et ses citoyens à venir porter, gratuitement, leurs résidus domestiques dangereux (RDD), à l'occasion d'une collecte qui aura lieu le 15 octobre prochain au garage municipal, de 9 h à 17 h.

Ainsi, l'entreprise CRI Environnement recueillera les bonbonnes de propane vides, les contenants de peinture, les pesticides, les produits d'entretien de piscine, les huiles usées, la peinture, les piles, les batteries, les ampoules et autres résidus dont on ne peut disposer par les autres collectes ou par les réseaux d'égouts. Il est important de noter que les produits de nature agricole, commerciale et industrielle, de même que les pneus, les médicaments et les pièces d'ordinateurs, ne seront pas acceptés.

Par ailleurs, les citoyennes et les citoyens pourront profiter, lors de la collecte des RDD, d'un service gratuit de déchiquetage de documents personnels, comme les relevés bancaires, les relevés de cartes de crédit, les déclarations de revenus, les factures, ainsi que les cartes d'identité plastifiées. Il n'est pas nécessaire de retirer les trombones et les agrafes des documents destinés au déchiquetage. L'entreprise chargée de cette opération tient à rassurer les personnes qui souhaitent faire déchiqueter des documents personnels : elle met en place des pratiques rigoureuses pour assurer la confidentialité. Ainsi, une fois déchiquetés, il sera impossible de reconstituer ou de recoller ces documents.

Une preuve de résidence sera exigée aux Marthelacquoises et aux Marthelacquois qui se présenteront au garage municipal le 15 octobre. La mairesse, Me Sonia Paulus, et les membres du conseil municipal invitent la population à participer en grand nombre à la collecte des RDD, un geste qu'elle estime essentiel pour protéger l'environnement et la qualité de vie.

Pour toute information supplémentaire, téléphonez au 450 623-5798, poste 111.

ABRIS TEMPORAIRES

L'abri d'auto temporaire consiste en une structure tubulaire de métal recouverte d'une toile. Son installation est permise en période hivernale seulement, à compter du 15 octobre. Il doit être retiré avant le 15 avril de chaque année.

Il n'est pas nécessaire de se procurer un permis pour l'installation d'un abri d'auto temporaire, mais les règles suivantes doivent être respectées :

- l'installation des abris d'auto est permise à compter du 15 octobre et ceux-ci doivent être retirés avant le 15 avril de chaque année;
- l'abri d'auto temporaire ne doit servir qu'à garer des véhicules automobiles ou pour protéger les passages piétonniers;
- il doit être érigé sur un espace de stationnement ou sur la voie d'accès à cet espace;
- l'abri sera installé à une distance minimale de 0,3 m (1 pi) de l'emprise de la voie publique;
- sa hauteur ne doit jamais dépasser 3 m (10 pi);
- dans le cas d'un terrain de coin, l'abri ne doit jamais être situé dans le triangle de visibilité fixé à 6 m (20 pi) du point de rencontre des lignes de rues bordant le terrain.

La Ville ne sera responsable d'aucun dommage causé aux abris d'auto temporaires par sa machinerie et ses employés au cours des travaux d'entretien des rues s'ils ne sont pas implantés conformément à la réglementation municipale applicable.

Informez-vous auprès du Service de l'urbanisme de la Ville pour obtenir plus d'information quant aux normes à respecter, au 450 472-7310, poste 120.

VÉHICULES RÉCRÉATIFS ET BATEAUX

Veuillez prendre note qu'une nouvelle réglementation est entrée en vigueur le 20 avril 2011 concernant le stationnement des véhicules récréatifs et des bateaux de moins de 9 mètres. Cette nouvelle disposition prévoit qu'à partir du 15 octobre jusqu'au 15 avril de l'année suivante les véhicules récréatifs ainsi que les bateaux ne peuvent être stationnés dans la marge avant d'une propriété. Toutefois, ceux-ci peuvent être stationnés dans les cours arrière et latérales sans jamais dépasser le mur avant du bâtiment principal.

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec le Service de l'urbanisme par téléphone, au 450 472-7310, poste 120, ou par courriel, à urbanisme@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca.

COUP DE CŒUR DE SYLVIE NADON

Titre : *Grâce et dénuement*
Auteure : Alice Ferney
Éditions : Babel

Résumé :

C'est l'histoire de la rencontre entre une libraire et de jeunes gitans qu'elle initie à la lecture. Une belle et tragique histoire d'apprivoisement, avec tout ce que cela comporte d'attachement puis de renoncement. Une famille de gitans, un peuple à la vie difficile, ostracisés de tous et nulle part chez eux, commencent par tolérer la présence d'Esther, une jeune libraire idéaliste… et finissent par l'apprécier. Celle-ci voudrait bien leur apprendre à rêver d'un avenir radieux, mais elle se bute à leur triste réalité.

Ce roman nous aide à comprendre un monde éloigné de nous, celui des gitans, pourchassés de toutes parts par une société intolérante refusant de les reconnaître comme des citoyens à part entière. Dans l'intention d'éviter les termes péjoratifs « roms » et « gitans », les autorités les ont qualifiés de « gens du voyage ». Mais si ces gens voyagent, c'est parce qu'il leur est interdit de s'arrêter où que ce soit.

RAPPEL DE L'HEURE DU CONTE POUR L'HALLOWEEN

N'oubliez pas, le jeune public de 4 à 8 ans est invité le jeudi 27 octobre, à 18 h 30, à assister à un conte loufoque et épeurant sous le thème de l'Halloween. Les participants auront l'occasion de faire un bricolage unique en lien avec l'histoire précédemment racontée! Cette activité gratuite aura lieu au Centre communautaire, au 99, rue de la Mairie. La carte du citoyen est requise. Réservation (places limitées) : 450 974-7111, poste 101.

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Dimanche, de 13 h à 16 h
Du lundi au jeudi, de 14 h à 20 h
Vendredi, de 10 h à 14 h
Samedi, de 10 h à 16 h

Renseignements :
450 974-7111, poste 101

CHOIX DE NOUVEAUTÉS DE MICHELINE ALOI

Titre : *Le Guide de l'auto 2012*
Auteurs : Denis Duquet
Gabriel Gélinas
Marc Lachapelle
Éditions : Trécarré

Résumé :

Maintenant c'est vrai! Pour la première fois dans l'histoire du *Guide de l'auto*, nous retrouvons, parmi les voitures de production, des automobiles à propulsion 100 % électrique et à propulsion assistée. De plus, dans une section spéciale, vous découvrirez quatre voitures exotiques hors série. Parmi les grandes tendances du marché, il faut souligner la présence de nouvelles technologies, qui permettent aux moteurs de conserver toute leur puissance mais de réduire leur consommation d'essence. Une fois de plus, le monde de l'automobile sait nous étonner en nous en mettant plein la vue.

Titre : *Les animaux familiers*
Auteure : Émilie Beaumont
Collection : Coucou bébé
Éditions : Fleurus

Résumé :

Il s'agit d'une collection de petits livres cartonnés dont les pages perforées permettent de les transporter à la manière d'une valise. Chaque titre, naïvement illustré dans des tons pastel, met en scène des animaux à la recherche de leurs petits, qui se dissimulent derrière les rabats.

Autres titres :
Les animaux de la ferme, Les animaux de la forêt, Les petites bêtes, Les animaux de la mer, Les animaux sauvages, Le père Noël, Pâques.

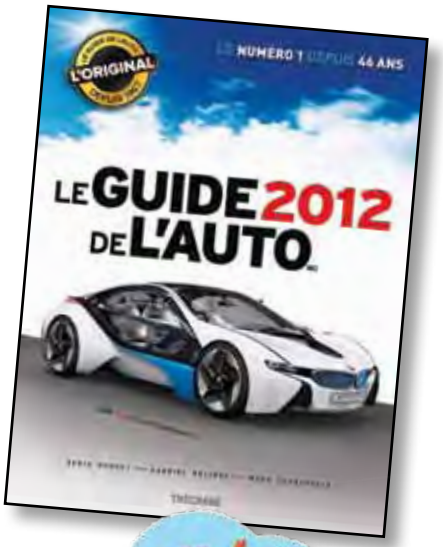

AGENDA DES ORGANISMES

HABITAT POUR L'HUMANITÉ, RÉGION DE DEUX-MONTAGNES

L'organisme Habitat pour l'humanité, région de Deux-Montagnes, tiendra un concert bénéfice gospel le samedi 5 novembre 2011, à 20 h, à l'église Saint-Agapit, au 1002, chemin d'Oka, à Deux-Montagnes.

Si vous êtes intéressé à donner un coup de marteau, communiquez avec Mme Évangéline Frigault, au 450 472-7371. Enfin, pour obtenir de plus amples renseignements sur Habitat pour l'humanité, visitez le www.habitatrdm.org.

Habitat for Humanity® Habitat pour l'humanité®
région des Deux-Montagnes

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Le Club de l'âge d'or est un club pour personnes âgées qui offre des activités récréatives, telles que des jeux de cartes (500 et autres) et la pétanque (à l'intérieur), et qui offre à ses membres de l'information sur divers sujets, tels la santé, le bien-être et la sécurité.

Nous invitons nos membres à se joindre à nous, les mardis, à 19 h, au sous-sol de l'église de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, pour une soirée de rires et de plaisir.

Vous n'êtes pas encore membre? Contactez Mme Madeleine Racicot par téléphone, au 450 974-8159, pour vous procurer une carte de membre au coût de 5 $, ou envoyez un courriel à l'adresse : madeleine.racicot@sympatico.ca.

Au plaisir de vous voir!

LA POPOTE ROULANTE

Établie à Sainte-Marthe-sur-le-Lac depuis 1990, La popote roulante est un service de livraison de repas chauds et équilibrés, offerts à domicile aux personnes en perte d'autonomie.

Ces repas à prix modique sont préparés avec amour par une poignée de bénévoles dévoués, les mardis et vendredis : Monique Lavoie, Rita Pigeon, Céline Gauthier et Diane Lajoie et Léo Brunet, Marcel Benoit et Jacques Séguin.

Ils sont ensuite distribués aux personnes admissibles qui en ont fait la demande, entre 10 h 45 et 12 h 30, par l'équipe de livraison, composée de Pauline Tétreault, Ghislaine Desjardins, Réal Lemieux et Alta Gracia Lovera.

Les repas, qui comprennent une soupe, un mets principal et un dessert, peuvent être adaptés aux besoins des personnes devant respecter une diète particulière. Le coût des repas est de 5 $. Les demandes de popote roulante doivent être acheminées au moins 24 heures à l'avance à M. Léo Brunet, président de La popote roulante, au 450 473-4029.

Pour être admissible, vous devez respecter l'un des critères suivants :

- être une personne âgée ou en perte d'autonomie;
- avoir des limitations fonctionnelles temporaires ou permanentes;
- avoir peu de soutien de son entourage ou en être privé.

Vous êtes intéressé à vous joindre à l'équipe qui prépare les repas ou à en faire la livraison? Exprimez votre intérêt, en communiquant directement avec M. Brunet.

Sur cette photo : Monique Lavoie, Jacques Séguin, Rita Pigeon et Léo Brunet.

FÊTE DES AÎNÉS

La Paroisse Sainte-Marie-du-Lac, avec la collaboration de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, invite les résidents qui auront 65 ans et plus en 2011 à participer gratuitement à un souper de Noël, qui aura lieu le mercredi 7 décembre prochain, au Centre communautaire, 99, rue de la Mairie.

Les gens qui demeurent à Sainte-Marthe-sur-le-Lac et qui n'ont jamais assisté à cette soirée, organisée depuis 23 ans, devront s'inscrire en communiquant avec Mme Claudette Johnson Pilon, au 450 491-3759. L'inscription peut se faire dès maintenant, et ce, jusqu'au 16 novembre 2011.

LA MAISON HANTÉE DU CLUB OPTIMISTE

Cette année encore, le Club Optimiste de Sainte-Marthe-sur-le-Lac décorera le Pavillon de la Jeunesse dans le cadre de l'Halloween.

Les jeunes sont donc invités à cueillir bonbons et sourires en visitant la Maison hantée, au 3014, chemin d'Oka, dès 17 h, le 31 octobre.

DANSE DE L'AMITIÉ

Lancée le 12 septembre, la nouvelle session de Danse de l'amitié se terminera le 5 décembre prochain. Or, il n'est pas trop tard pour s'inscrire! Pour ce faire, il suffit de présenter sa carte de citoyen, obligatoire. Les prochaines soirées d'exercice auront lieu les 29 octobre et 12 novembre, de 19 h 30 à 23 h. Notez que la carte de citoyen n'est pas obligatoire pour participer aux soirées du samedi. Les billets pour le souper et la soirée du samedi 3 décembre seront en vente.

Par ailleurs, sachez qu'aucun billet ne sera vendu lors du souper et de la soirée de fin de session. Ces activités sont animées par la professeure Diane Degré et son équipe, au Centre communautaire, 99, rue de la Mairie.

Pour information, communiquez avec Jean-Claude, au 450 473-8247, Louise, au 450 623-0241, ou Diane, au 450 491-0212.

DANSE EN CŒUR

Danse en cœur a le plaisir de vous faire part des prochaines activités au programme. Les cours ont débuté le 14 septembre, pour une session de 12 cours, mais il est toujours possible de s'inscrire. La prochaine soirée dansante aura lieu le 22 octobre 2011, alors que le souper de Noël se tiendra le 26 novembre 2011. Les billets pour les soirées sont vendus sur place. Tous les cours et soirées sont animés par Lyne Lefebvre et son équipe.

Pour information, vous pouvez communiquer en soirée avec Francine Turcotte, au 450 623-0786, ou Colette Lecompte, au 450 491-5774. Vous pouvez également nous écrire à l'adresse de courriel danseencoeur@videotron.ca.

LE CLUB DE SKI DEUX-MONTAGNES–RIVE-NORD

Vous désirez participer à une activité sportive énergisante cet hiver? Le Club de ski Deux-Montagnes–Rive-Nord amorcera sa 49e saison le 7 janvier 2012. Venez en famille ou avec des amis vous amuser sur les belles pistes des monts Avila et Saint-Sauveur durant dix samedis, avec ou sans leçon, avec ou sans transport. L'inscription pour la nouvelle saison aura lieu du 20 octobre au 20 décembre 2011, au Pavillon de la jeunesse, sis au 3014, chemin d'Oka, à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Pour plus d'information, communiquez avec le Club de ski Deux-Montagnes–Rive-Nord, au 450 473-0641, ou visitez le www.skideuxmontagnes.ca.

Bienvenue à tous!

CERCLE DE FERMIÈRES SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Le Cercle de Fermières Sainte-Marthe-sur-le-lac a repris ses activités le 12 septembre dernier, au Centre communautaire. Les réunions ont lieu le deuxième lundi de chaque mois, et les ateliers se tiennent les deux derniers lundis du mois, à 19 h 30. Cette année, nos ateliers porteront sur la frivolité, le tissage de nappes et de tapis, la confection de bijoux, la courtepointe, et bien plus encore. Nous continuons nos œuvres humanitaires en tricotant des bas tubes pour les gens atteints de cancer. Nous amassons des fonds pour OLO, des cartouches d'encre ou de vieux téléphones cellulaires pour la fondation Mira. Il nous fait plaisir d'accueillir les membres qui ont joint notre groupe dernièrement.

Pour en savoir plus, communiquez avec Mme Ginette Lalonde, au 450 491-7592, ou avec Mme Brigitte Allevato, au 450 472-7454.

VOUS AVEZ UN PROJET D'ENTREPRISE?

Le CLD de la MRC de Deux-Montagnes est heureux de vous convier à sa séance d'information portant sur le démarrage d'entreprise. Il s'agit d'une excellente occasion de vous informer sur les étapes importantes du démarrage d'entreprise et de vous renseigner sur les services offerts aux entrepreneurs. D'ailleurs, cette séance fait office de premier rendez-vous pour les entrepreneurs qui pourraient être admissibles à l'un des fonds du CLD.

Les prochaines séances sont prévues le mercredi 9 novembre 2011, de 19 h à 21 h, et les mercredis 19 octobre et 16 novembre 2011, de 13 h 30 à 16 h, au 1, place de la Gare, 3e étage, Salon des Bâtisseurs, Saint-Eustache.

Pour en savoir plus, consultez notre site Internet : www.clddm.com.
Courriel : info@clddm.com
Téléphone : 450 472-1502, poste 221

CLD
MRC DEUX-MONTAGNES

SACREMENTS D'INITIATION

Vous aimeriez que votre enfant puisse vivre un sacrement? La Paroisse Sainte-Marie-du-Lac vous invite à visiter le www.maparoisse.info pour obtenir plus d'information sur la démarche proposée par votre paroisse.

Baptême : visitez l'onglet « vivre sa foi/sacrements/baptême »;
pardon-eucharistie : visitez l'onglet « vivre sa foi/sacrements/eucharistie »;
confirmation : visitez l'onglet « vivre sa foi/sacrements/confirmation ».

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec les responsables du dossier, au 450 473-9877 :

baptêmes : Suzanne Marion, poste 230 (du mardi au jeudi);
pardon-eucharistie : Manon Lambert, poste 229 (du lundi au vendredi);
confirmation : Line Mallette, poste 224 (mardi ou mercredi).

UNE INVITATION DE TA PAROISSE!

L'Halloween partage est une démarche extraordinaire de réflexion avec nos enfants sur ce qu'est le sens du partage.

Vous désirez faire vivre une expérience de partage à vos enfants?
C'est facile…

Demandez-leur d'apporter un peu des bonbons qu'ils auront recueillis à l'HALLOWEEN lors d'une célébration spéciale qui aura lieu à l'église (3101, rue de l'Église – près de l'école Horizon-du-Lac), le 6 novembre, à 10 h.

Tous les bonbons recueillis seront partagés entre les différents comptoirs d'aide alimentaire de la paroisse ainsi que quelques centres pour aînés. Ainsi, jeunes et moins jeunes se régaleront.

Nous attendons vos enfants!
L'équipe pastorale

HALLOWEEN : ATTENTION AUX **PETITS MONSTRES!**

Les agents de la section sociocommunautaire de votre Service de police iront prochainement rencontrer les jeunes dans les écoles primaires de la ville, afin de les sensibiliser aux dangers potentiels qui hantent cette journée, par ailleurs si palpitante.

Malgré tous les efforts des policiers, nos pirates, fantômes et princesses peuvent trop facilement oublier les règles de sécurité apprises lorsqu'ils sont distraits par leur costume et excités par toutes les friandises qu'ils récoltent.

Ainsi, pour faire en sorte que cette soirée ne tourne pas au cauchemar, nous vous invitons à réviser avec vos petits monstres ces quelques règles de sécurité si importantes le soir de l'Halloween, et ce, qu'ils soient accompagnés d'un adulte ou non :

- porter un costume court avec des couleurs claires pour être visible auprès des automobilistes;
- favoriser le maquillage au lieu du port d'un masque, afin de ne pas obstruer son propre champ de vision;
- allumer une lampe de poche et l'avoir à la main;
- informer ses parents du trajet qui sera suivi;
- sonner aux portes en groupe;
- parcourir un seul côté de la rue à la fois;
- traverser les rues aux intersections;
- refuser de s'approcher d'un véhicule;
- vérifier avec ses parents les friandises reçues et en faire le tri avant de les déguster, puis jeter celles qui ne sont pas emballées.

Un message de Christopher Harding
Agent sociocommunautaire
Relationniste médias
Police régionale de Deux-Montagnes

MESSAGE AUX AUTOMOBILISTES

Pour l'amour et la sécurité de nos enfants, réduisez les possibilités de distraction, et demeurez alertes!

Les enfants sont plus nombreux dans les rues le soir de l'Halloween, et les policiers assureront leur sécurité en étant particulièrement présents dans les zones résidentielles.

POUR NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE

3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	**450 472-7310**
Service des communications et relations avec les citoyens :	**poste 109**
Cabinet de la mairesse :	**poste 144**
Direction générale :	**poste 144**
Service du greffe :	**poste 211**
Service de l'urbanisme :	**postes 120,122, 212 et 216**
Service des taxes :	**poste 100**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

3003, chemin d'Oka, local 103
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	**450 974-7111**

WWW.VILLE.SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC.QC.CA

CENTRE COMMUNAUTAIRE

99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	**450 472-7310**
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire :	**postes 145,146,148 et 149**
Chalet du parc municipal :	**450 623-8858**

GARAGE MUNICIPAL SERVICE DE L'ENTRETIEN ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2960, boulevard des Promenades
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Téléphone :	**450 623-5798**
POLICE RÉGIONALE	**450 473-4686**
SERVICE DES INCENDIES	**450 473-2730**
URGENCES	**911**

PROCHAINE PARUTION : NOVEMBRE 2011

Pour soumettre un texte, communiquez avec Mme Diane Lajoie, responsable des communications et des relations avec les citoyens, à l'adresse d.lajoie@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca, avant le 20 octobre 2011.

Vision sur le Lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les événements qui se tiennent dans leur ville. Elle est distribuée gratuitement, au moins six fois par année, dans tous les foyers marthelacquois.

Responsable du bulletin
Me Sonia Paulus, mairesse

Rédaction et coordination
Diane Lajoie

Révision des textes
Sylvain Turner

Conception et design
Dinamik Studio Six

Impression
Imprimerie des Pins

Distribution
Société canadienne des postes

Tirage
6 375 exemplaires

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec

Information
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac